

**COMMUNE DE GRANDRIS**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06 JANVIER 2009**

Le 6 janvier deux mille neuf à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Pujkis, Maire.  
Convocation du 30 décembre 2008.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs PUJKIS, CRETIN, GOUDARD, GUIARD, DESPLASSE, PRADINAUD, MARTIN, CHUET, MAYNARD, GIRIN.

Excusés : Mesdames Colette FORY, Carol BONNOT (pouvoir donné à Béatrice Chuet ), Sophie DESSAIGNE.

Démissionnaire : Mr Henri FRETON.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :  
-le compte-rendu du 5 décembre 2008.  
-Mme Yvette MAYNARD, secrétaire de séance.

**SALLES COMMUNALES : tarification**

Mr le Maire propose de réviser les tarifs de location des différentes salles communales pour l'année 2009.

Une augmentation de 2,5%, arrondie à l'Euro supérieur (Ex : association locale, location Salle de l'Ancienne Mairie 2ème manifestation, le prix passe de 57 € à 59 €).

Le maintien du forfait de 150 € pour le nettoyage en cas d'état des lieux non satisfaisant.

Proposition adoptée à l'unanimité des votants.

**DROIT DE PLACE DES FORAINS :**

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, après délibération :

Fixe pour l'année 2009 le montant du droit de place par festivité organisée sur le territoire de la commune pour les forains de fête :

- |   |      |
|---|------|
| a) Petits manèges (d'enfants, tir, pinces etc...) | 41 € |
| b) Grands manèges (autos scooter, etc...)         | 57 € |

**DROIT DE PLACE DU MARCHE :**

A l'unanimité, le conseil vote le droit de place pour 2009 :

- |                        |      |
|------------------------|------|
| - Abonnement annuel :  | 64 € |
| - Demi abonnement :    | 37 € |
| - Quart d'abonnement : | 20 € |

**PLU :**

Le 14 janvier 2009 une réunion est prévue, avec le cabinet Réalités et les services de l'état. Tous les membres du conseil sont invités à y participer.

**GARDE PERISCOLAIRE :**

Béatrice Chuet nous a présenté la 1<sup>ère</sup> semaine de son fonctionnement ; à l'heure actuelle une douzaine d'enfants bénéficient de ce service.



## **COMMISSIONS :**

### **TRAVAUX :**

Mr le Maire a rencontré Mr AUGER de la Maison du Département (MDR) pour des problèmes de vitesse de circulation dans les hameaux de Gondras et de Nuizières ; du déplacement du panneau (GRANDRIS) route des Arnauds et du déversoir d'orage sur la route de la rivière. Nous attendons les réponses pour résoudre ces trois problèmes.

Les travaux d'assainissement des Arnauds risquent de gêner la circulation pour une durée d'un mois et demi.

### **BUDGET :**

La réunion annuelle de la commission des impôts directs a eu lieu le Mardi 16 décembre.

Commission budget : préparation du budget 2009.

les réunions sont prévues : le 26 janvier à 20h30.  
le 16 février à 20h30.

### **Affaire LELOUARD :**

L'assignation prévue au tribunal de grande instance le 8 janvier 2009 a été reportée.

## **COMMUNICATION :**

BIM : un questionnaire sur les transports a été inséré dans le dernier. Ce questionnaire est à remplir par les personnes intéressées, et à renvoyer en Mairie.

Site Internet : taux de fréquentation du site : 213 visites par 152 personnes différentes entre le 13 et le 30 décembre.

### **BIEN VIVRE ENSEMBLE :**

En ce qui concerne les nouveaux arrivants, le dossier est prêt et nous budgétions le matériel à fournir.

### **COURRIERS DIVERS :**

C'est avec plaisir que nous avons reçu de nombreuses cartes de vœux et un courrier de l'association organisatrice de la course d'orientation, qui remercie la commune pour sa collaboration, avec un chèque de 100 € pour le CCAS.

### **Poste :**

Suite aux nouveaux horaires du bureau de Grandris, le Maire a fait lecture d'un courrier adressé au Directeur du secteur, avec copie au Conseiller Général, au Député, au Président de la Communauté de Communes, à la Commission départementale de la présence postale. Son contenu a été approuvé à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Communauté de Communes : Les gros travaux de voirie au Goutel sont terminés. Ces travaux ont coûté 36.000 € et 6.600 € d'assainissement.

Feu d'artifice : vu la nouvelle réglementation qui oblige les bénévoles à suivre un stage de qualification d'une semaine engageant les frais de 250 € par personne + transport et logement, le conseil à l'unanimité a choisi de faire tirer le feu par des professionnels (coût 210 €).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

